

Demande de carte de stationnement

Si vous avez de la peine à gérer votre enfant quand il bondit hors de la voiture, vous pouvez penser à demander une carte de stationnement.

Pour ce faire, vous pouvez utiliser le formulaire de contact du site web de la DG Personnes handicapées du SPF Sécurité sociale (voir : <https://handicap.belgium.be/fr/autres-aides/carte-stationnement>) ou via le numéro gratuit 0800 987 99 (chaque jour ouvrable de 8 h 30 à 12 h 30, sauf le mercredi). Vous ne devez alors plus utiliser l'application My Handicap.